



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 4 décembre 2023

début : 16h00

Présidence : M. Patrick Emery, Syndic

Municipaux : Mme Sonia Hugentobler, Vice-Syndique et Mme Muriel Preti
MM. Grégoire Favre, Roland Galley, Pierre Jordan et
Michel Rochat

Projet le-bus.ch

de répondre positivement à leur demande d'emplacement temporaire pour leur bus aménagé et de proposer le site des Maraîches à Carrouge.

Demande de soutien

de soutenir financièrement l'édition 2024 du Cully Jazz Festival.

Pocama

d'approuver la demande N°1910847 déposée par la Fanfare du Jorat pour leurs concerts annuels dans la Grande salle de Mézières les 26 et 27 janvier 2024.

Ordonnances pénales

de délivrer six ordonnances pénales à l'encontre de propriétaires de véhicule ayant parké sur des places mises à ban à Mézières.

Parcelle N°4248

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) déposé par Solenergy Sàrl pour la pose de 68 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°2023

la pose des panneaux solaires étant modifiée par rapport à la demande initiale, de signer à nouveau le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) déposé par Electro Maniac pour la pose de 84 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

CAMAC 160758 – 179306 – 191969 / Daniel

de délivrer le permis d'habiter suite à la rénovation de la maison de maître et transformation des annexes en appartements et bureaux.

CAMAC 208376 / Laager

de délivrer le permis d'habiter suite à la transformation et à l'agrandissement de la maison de 2 appartements et la pose d'une PAC extérieure.

CAMAC 191816 / Ponzo - Capelli

d'octroyer un délai complémentaire pour le paiement de la facture des taxes.

RMC 2024

de répondre positivement à la demande du comité pour installer une citerne à mazout de 2000 litres sur le site de la fête, avec un bac de rétention inclus et leur confirmer avoir pris bonne note qu'elle contiendra maximum 700 litres. Leur signaler que si elle est installée en extérieur, elle devra être bâchée.

Fonds Boas

- de valider la liste des bénéficiaires des étoiles de Noël 2023 ;
- de prévoir des lots identiques à ceux distribués en 2023 pour le loto des aînés 2024.

Petit Collège de Mézières

de valider le devis reçu d'une menuiserie pour la pose d'un nouveau plan de travail sur l'ancienne tablette dans la cuisine d'un des deux appartements.

Location de salle

d'accorder la gratuité de la salle des Enfants Bourgeois au comité du Passeport-Vacances Oron-Jorat pour leur assemblée générale en février 2024.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic * * La Secrétaire

Patrick Emery Valerie Pasteris



⇒ *prochaine séance municipale le 11 décembre 2023*